



# Accueil de loisirs

Du 17 AVRIL AU 21 AVRIL 2023



Les Places sont limitées

## *Journées des inscriptions et plage horaires des vacances de Printemps*

<i>Lundi</i>	<i>20</i>	<i>Mars</i>	<i>9h à 12h</i>	<i>14h à 18h30</i>
<i>Mardi</i>	<i>21</i>	<i>Mars</i>	-	<i>14h à 18h30</i>
<i>Mercredi</i>	<i>22</i>	<i>Mars</i>	<i>9h à 12h</i>	<i>14h à 18h30</i>
<i>Jeudi</i>	<i>23</i>	<i>Mars</i>	-	<i>14h à 18h30</i>

Accueil : bureau des associations – 75 rue de la République - ☎ : 03 44 91 17 49

### Vous devez vous munir

Original et photocopie de l'avis d'imposition des revenus 2021 des deux parents ou du foyer, photocopies des N° CAF et N° sécurité sociale de l'enfant. Photocopies des vaccinations de l'enfant. Pour une première inscription 2023.

L'association Familles Rurales organise un accueil de loisirs pour les enfants de 4 à 11 ans révolus pendant les vacances scolaires de printemps. Accueil les enfants selon les conditions d'inscription inscrites au règlement.

Horaires : les enfants sont accueillis : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Restauration : 4,55€ - Service facultatif, ouvert aux enfants à partir de 4 ans.

I  
P  
N  
S

